

# LA VOIE GÉNÉRALE (1<sup>RE</sup> ET TERMINALE)

Ce cycle de 2 ans a pour objectif de vous préparer à l'obtention du baccalauréat général et à votre poursuite d'études dans l'enseignement supérieur.

## Liste et volumes horaires des enseignements

→ ENSEIGNEMENTS COMMUNS	1 <sup>RE</sup>	TERMINALE
Français	4 h	-
Philosophie	-	4 h
Histoire-géographie	3 h	3 h
LVA et LVB (langue vivante étrangère ou régionale)	4 h 30	4 h
Éducation physique et sportive	2 h	2 h
Enseignement scientifique	2 h	2 h
Enseignement moral et civique	18 h annuelles	18 h annuelles
→ ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ	1 <sup>RE</sup> 3 AU CHOIX	TERMINALE 2 AU CHOIX
Arts (arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre. Les arts du cirque ne peuvent être choisis qu'en enseignement de spécialité)	4 h	6 h
Biologie-écologie (dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole)	4 h	6 h
Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	4 h	6 h
Humanités, littérature et philosophie	4 h	6 h
Langues, littératures et cultures étrangères	4 h	6 h
Littérature et langues et cultures de l'Antiquité	4 h	6 h
Mathématiques	4 h	6 h
Numérique et sciences informatiques	4 h	6 h
Physique-chimie	4 h	6 h
Sciences de la vie et de la Terre	4 h	6 h
Sciences de l'ingénieur	4 h	6 h
Sciences économiques et sociales	4 h	6 h
→ ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS	1 <sup>RE</sup>	TERMINALE
<b>A) 1 ENSEIGNEMENT PARI :</b>		
Mathématiques complémentaires (pour les élèves ne choisissant pas en terminale la spécialité mathématiques)	-	3 h
Mathématiques expertes (pour les élèves choisissant en terminale la spécialité mathématiques)	-	3 h
Droit et grands enjeux du monde contemporain	-	3 h
<b>B) 1 ENSEIGNEMENT PARI :</b>		
Langue vivante C étrangère ou régionale	3 h	3 h
LCA : latin (a)	3 h	3 h
LCA : grec (a)	3 h	3 h
Éducation physique et sportive	3 h	3 h
Arts (arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre)	3 h	3 h
<b>ENSEIGNEMENTS DANS LES LYCÉES D'ENSEIGNEMENT AGRICOLE</b>		
Hippologie et équitation ou autres pratiques sportives	3 h	3 h
Pratiques sociales et culturelles	3 h	3 h
Pratiques professionnelles	3 h	3 h

(a) Les enseignements optionnels de LCA latin et grec peuvent être choisis en plus des enseignements optionnels suivis par ailleurs.

### POUR TOUS LES ÉLÈVES DE LA VOIE GÉNÉRALE OU TECHNOLOGIQUE

- Des heures de vie de classe.
- Un accompagnement personnalisé (le volume horaire peut varier selon les besoins des élèves).
- Un accompagnement au choix de l'orientation (le volume horaire de 54 heures donné à titre indicatif peut varier selon les besoins des élèves et les modalités pratiques mises en place dans l'établissement).

Tous les élèves de 1<sup>re</sup> et de terminale de la voie générale suivent des enseignements communs. En classe de 1<sup>re</sup>, l'élève suit trois enseignements de spécialité. En classe de terminale, il en choisit deux parmi ceux suivis en 1<sup>re</sup>. À noter : l'élève peut changer d'enseignements de spécialité entre la 1<sup>re</sup> et la terminale avec l'accord des professeurs et du chef d'établissement. Le choix des enseignements de spécialité de 1<sup>re</sup> par les élèves s'effectue à partir du 2<sup>e</sup> trimestre de 2<sup>de</sup>. Ce choix, préparé notamment grâce à l'accompagnement à l'orientation tout au long de l'année de 2<sup>de</sup>, est éclairé par l'avis du conseil de classe à la fin des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestres de 2<sup>de</sup>. À la fin du 2<sup>e</sup> trimestre de l'année de 1<sup>re</sup>, l'élève indique les deux enseignements de spécialité qu'il conservera en terminale. Il peut aussi choisir des enseignements optionnels.

## LA VOIE TECHNOLOGIQUE (1<sup>RE</sup> ET TERMINALE)

Cette voie prépare au baccalauréat technologique, à la poursuite d'études en 2 ou 3 ans après le bac, voire au-delà. Elle comporte huit séries, organisées autour de grands domaines. Toutes bénéficient d'enseignements communs et d'enseignements de spécialité propres à la série choisie.

### Liste et volumes horaires des enseignements

→ ENSEIGNEMENTS COMMUNS		1 <sup>RE</sup>	TERMINALE
Français		3 h - 3 h 30 (a)	-
Philosophie		-	2 h
Histoire-géographie		1 h 30	1 h 30
Enseignement moral et civique		18 h annuelles 0 h 30 (a)	18 h annuelles 0 h 30 (a)
Langue vivante A étrangère et langue vivante B étrangère ou régionale + enseignement technologique en langue vivante A		4 h (dont 1 h d'ETLV) - 3 h 30 (a)	4 h (dont 1 h d'ETLV) - 3 h 30 (a)
Éducation physique et sportive		2 h	2 h
Mathématiques		3 h	3 h
Éducation socio-culturelle (dans les lycées d'enseignement agricole)		1 h	1 h
Technologies de l'informatique et du multimédia (dans les lycées d'enseignement agricole)		0 h 30	0 h 30
SÉRIES	→ ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ	1 <sup>RE</sup>	TERMINALE
ST2S	Physique-chimie pour la santé	3 h	-
	Biologie et physiopathologie humaines	5 h	-
	Chimie, biologie et physiopathologie humaines	-	8 h
	Sciences et techniques sanitaires et sociales	7 h	8 h
STAV	Gestion des ressources et de l'alimentation	6 h 45	6 h 45
	Territoires et sociétés	2 h 30	-
	Technologie	3 h	-
	Territoires et technologie	-	4 h 30
STD2A	Physique-chimie	2 h	-
	Outils et langages numériques	2 h	-
	Design et métiers d'art	14 h	-
	Analyse et méthodes en design	-	9 h
	Conception et création en design et métiers d'art	-	9 h
STHR	Enseignement scientifique alimentation-environnement (ESAE)	3 h	-
	Sciences et technologies culinaires et des services	10 h	-
	Sciences et technologies culinaires et des services - enseignement scientifique alimentation-environnement (ESAE)	-	13 h
	Économie - gestion hôtelière	5 h	5 h
STI2D	Innovation technologique	3 h	-
	Ingénierie et développement durable (I2D)	9 h	-
	Ingénierie, innovation et développement durable (2I2D) avec 1 enseignement spécifique parmi : architecture et construction ; énergies et environnement ; innovation technologique et éco-conception ; systèmes d'information et numérique	-	12 h
	Physique-chimie et mathématiques	6 h	6 h
STL	Physique-chimie et mathématiques	5 h	5 h
	Biochimie-biologie	4 h	-
	Biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire	9 h	-
	Biochimie-biologie-biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire	-	13 h
STMG	Sciences de gestion et numérique	7 h	-
	Management	4 h	-
	Management, sciences de gestion et numérique avec 1 enseignement spécifique parmi : gestion et finance ; mercatique (marketing) ; ressources humaines et communication ; systèmes d'information de gestion	-	10 h
	Droit et économie	4 h	6 h
→ ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS			
AU CHOIX DU CANDIDAT, 2 ENSEIGNEMENTS AU PLUS PARI :			
Arts (arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre)		3 h	3 h
Éducation physique et sportive		3 h	3 h
Langue vivante C étrangère ou régionale (uniquement pour la série STHR)		3 h	3 h
Atelier artistique		72 h annuelles	72 h annuelles
LVC ( langue vivante étrangère ou régionale ou langue des signes) / Pratiques physiques et sportives / Hippologie et équitation / Pratiques sociales et culturelles / Pratiques professionnelles (dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole)			

(a) Dans les lycées d'enseignement agricole.